



Les filiales de valorisation de la recherche publique en France

Olivier Fréneaux

Directeur Général - Protisvalor Méditerranée

Université de la Méditerranée

Marseille – France

<http://www.protisvalor.com>



Filiale : définition

- Société de droit privé détenue à + 50% par l'établissement public

- 2 catégories:
 - Filiales « généralistes » d'universités ou d'Établissements Publics de Recherche
 - Filiales dédiée à une activité



Filiale : autorisation

- Loi sur l'innovation et la recherche du 12 juillet 1999 + décret n°2000-1264 du 26 décembre 2000 fixant les conditions dans lesquelles les universités peuvent prendre des participations et créer des filiales
- Loi de programme du 18 avril 2006 pour la recherche autorisant les universités à confier à des personnes morales de droit privé leurs activités de valorisation



Filiale : pourquoi ?

- Pour adopter un mode de fonctionnement comparable à celui de l'entreprise
- Pour s'affranchir des contraintes de la gestion publique en terme de:
 - Comptabilité
 - Embauche de personnel
 - Remboursement frais de déplacement
 - Marchés publics



Filiale : pourquoi ?

- Pour développer les activités industrielles et commerciales, notamment les activités de prestation
- Pour une meilleure lisibilité financière
- Avantages
 - Professionnalisme
 - Souplesse
 - Réactivité
 - Lisibilité



Filiale de qui ?

- Universités
 - Lyon
 - Grenoble
 - Compiègne
 - Aix-Marseille
 - Compiègne
 - Valenciennes
 - La Rochelle...



Filiale de qui ?

- Ecoles d'Ingénieur
 - INSA
 - Centrale
 - Polytechnique...

- Grands organismes de recherche
 - CNRS
 - INSERM
 - INRA...



Filiale : organisation

- Généralement SA (Société Anonyme) ou SAS (Société par Actions Simplifiée)
- Capital détenu à 66-99 % par l'établissement public
- Contrôle très important de l'université avec différentes configurations:
 - « in-house »
 - Université Président de la filiale
 - Président Université = Président Filiale



Filiale : activités

- Valorisation des résultats de recherche de l'Université
 - Dépôt de brevets
 - Gestion de la Propriété Intellectuelle
 - Etude de marché
 - Gestion financements de pré-valorisation
 - Recherche de partenaires industriels
 - Négociation de licences



Filiale : activités

- Gestion des contrats de recherche
 - Montage de projets de recherche, notamment européens
 - Négociation de la Propriété Industrielle
 - Gestion / coordination administrative et financière (achats, missions, personnels...)
- Création de start-up
 - Sensibilisation chercheurs
 - Loi sur l'Innovation
 - Participation au capital



Filiale : modèle économique

- Prélèvement d'un % du montant des contrats gérés (6 à 10%)
- « Success fees » sur les redevances de licence (10 à 20%)
- Facturation de prestations :
 - Montage de projets européens
 - Mise en œuvre de la Loi sur l'Innovation
 - Gestion du portefeuille de PI
- Rémunération de la participation au capital des start-up



Filiale : exemple

Protisvalor Méditerranée SAS

filiale de l'Université de la Méditerranée

- Création juin 2002
- Capital = 450 000 €
- 110 salariés (10 activité propre Protisvalor)
- + 150 contrats / an, CA > 7 M€
- + 30 brevets déposés
- 15 contrats de licence négociés
- + 10 start-up créées